



PROVINCE NORD



Autopsie du « python réticulé abattu à Voh »

Communiqué du 13 juillet 2018

Le python abattu le 11 juin au nord-est de la tribu de Tiéta, commune de Voh, a fait l'objet d'une autopsie le 11 juillet 2018.

Après avoir été soigneusement préparée avec l'appui et les recommandations de plus de 10 experts internationaux, cette opération a été menée par une équipe de 7 personnes sous la coordination de la province Nord et du Conservatoire d'espaces naturels, avec l'intervention de 2 vétérinaires.

L'autopsie qui a duré environ 3 heures, a révélé les éléments suivants :

- La disposition des écailles de la tête confirme qu'il s'agit de la sous-espèce de python réticulé « *Malayopython reticulatus reticulatus* » ;
- Le spécimen est un mâle ;
- Aucune marque d'identification, notamment puce électronique, n'a été trouvée ;
- Il s'agit vraisemblablement d'un spécimen mature, sans que son âge ne puisse pour l'instant être déterminé avec précision ;
- Le spécimen présente une masse graisseuse importante témoignant de sa bonne condition physique ;
- Aucun parasite externe ou interne n'a été détecté ;
- L'estomac du spécimen est vide ;
- L'intestin comporte des restes qui vont être analysés ;
- La vésicule biliaire est proéminente, témoignant d'un état de jeûne de plusieurs semaines.

Ces observations peuvent conduire à penser :

- soit que l'animal a été élevé en captivité avant son introduction récente dans la nature ;
- soit qu'il est présent depuis plus longtemps dans la nature et qu'il y a trouvé des conditions favorables (notamment des ressources alimentaires abondantes).

Plusieurs prélèvements ont été réalisés et vont être expédiés dans divers laboratoires spécialisés pour tenter de déterminer l'âge du spécimen, la population génétique d'origine et la nature des restes retrouvés dans l'intestin.

Ces analyses et informations complémentaires pourraient permettre de privilégier l'une des deux hypothèses.

A l'exception des échantillons prélevés, de la tête et de la peau conservés en congélation, la carcasse du spécimen a été détruite par incinération.

A ce jour :

- Aucun nouveau signalement n'a été reçu par la cellule de veille (**75 30 69**) ;
- Aucun élément n'est venu étayer la présence d'un autre serpent ;

Une 5^{ème} visite a été effectuée le 1^{er} juillet 2018 à la tribu de Tiéta, avec la présence d'agents de la province Nord, du Conservatoire d'espaces naturels, du SIVAP et de KNS, pour informer la population sur la biologie de cette espèce, les indices de présence à rechercher, les modalités d'inspection systématique des containers sur le port de Vavouto, les différentes hypothèses sur l'origine de ce spécimen et les démarches en cours et à venir. Une prospection autour du site d'abattage du python, voire la mise en place d'un piège, a par ailleurs été proposée aux résidents de la tribu de Tiéta.

[Accès à 5 photographies de l'autopsie](#)